

Projet de loi de finances pour 2020 : les écoles d'ingénieurs mises à l'écart

Paris, le 7 novembre 2019

Les hausses de budget pour l'enseignement supérieur dans le projet de loi de finances pour 2020 ne concernent malheureusement que peu les écoles d'ingénieurs. Ce budget se traduira en effet par une nouvelle baisse de la dotation par étudiant pour les écoles privées d'intérêt général et une baisse du mécénat d'entreprise pour toutes les écoles. La hausse du nombre d'élèves-ingénieurs dans les écoles publiques sera à peine compensée pour les unes, et non compensée pour les autres.

- **Les écoles d'ingénieurs publiques ne sont en pratique pas concernées par les dotations aux établissements d'enseignement supérieur prévues dans le cadre du plan Étudiants et du dialogue stratégique et de gestion**

Faisant suite au désengagement budgétaire de l'État sur la masse salariale des établissements d'enseignement supérieur, le ministère met à présent en place un dialogue stratégique et de gestion entre l'État et les opérateurs, avec dotations financières à la clé. Les écoles d'ingénieurs en sont très majoritairement exclues, du fait des critères de taille d'établissements et des thèmes retenus.

La CDEFI demande expressément une modification de ces critères et thèmes pour permettre une inclusion de l'ensemble des écoles d'ingénieurs dans ce dialogue avec l'État. Sans cela, l'enveloppe budgétaire par ailleurs allouée aux écoles pour 2020 permettra à peine la compensation de la hausse du nombre d'étudiants, et seulement pour une minorité d'écoles, après des années de non compensation.

- **Les établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général (EESPIG) voient leur subvention par étudiant baisser**

En 2019, les établissements labellisés EESPIG, c'est-à-dire les écoles privées reconnues d'utilité publique, regroupent 115 368 étudiants en formation initiale (hors écoles d'agriculture), en augmentation de près de 9 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse importante du nombre d'étudiants des EESPIG, récurrente depuis quelques années, n'est pas compensée par une hausse équivalente du montant des subventions publiques. Résultat : la subvention publique par étudiant baisse constamment. Le budget 2020 confirme la tendance, avec une hausse de subventions qui s'annonce à nouveau trop faible pour compenser la hausse du nombre d'étudiants.

- **Le mécénat d'entreprise dans l'enseignement supérieur et la recherche est en danger, du fait d'une baisse des incitations fiscales dans le PLF 2020**

Face aux difficultés qu'a l'État à compenser budgétairement la hausse du nombre d'élèves-ingénieurs, les écoles mettent en œuvre des actions afin d'attirer des financements privés pour leurs activités pédagogiques et de recherche. L'enseignement supérieur et la recherche reçoivent ainsi chaque année au titre du mécénat d'entreprise plus de 100 millions d'euros de dons.

Or le projet de loi de finances pour 2020 prévoit de réduire la déductibilité fiscale de ces dons d'entreprises : les écoles d'ingénieurs anticipent donc également une forte baisse de ce type de financements.

C'est une double peine pour les écoles d'ingénieurs, qui entre en contradiction avec l'objectif de rapprochement entre entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche, par ailleurs affiché par le gouvernement dans le cadre des travaux préparatoires à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

➤ **Ce budget, déjà décevant, a été diminué par les députés**

Au lieu de rectifier le tir, les députés ont, en première lecture à l'assemblée, empiré un budget déjà décevant : la dotation des établissements dépendant du MESRI a ainsi été amputée par amendement de 20 millions d'euros au profit des subventions à l'innovation de la BPI. Or il est contradictoire et inefficace de vouloir subventionner davantage les entreprises présentant à la BPI des projets innovants, tout en réduisant les financements, relativement maigres, des établissements et des formations qui alimentent et rendent possible l'innovation dans ces mêmes entreprises !

➤ **La CDEFI appelle l'État à financer davantage l'enseignement supérieur et la recherche, tout en incitant à une hausse des financements privés**

La CDEFI rappelle que l'enseignement supérieur et la recherche française souffrent d'un déficit de financement public et privé par rapport aux autres pays d'Europe occidentale. Alors que la hausse des effectifs continue pour répondre aux besoins des entreprises, il est crucial que l'État augmente le financement de public l'ESR, et notamment des écoles d'ingénieurs, tout en incitant à une hausse des financements privés.

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : www.cdefi.fr

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

Contact presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – smasson@madamemonsieur.agency – 06 84 65 17 34